

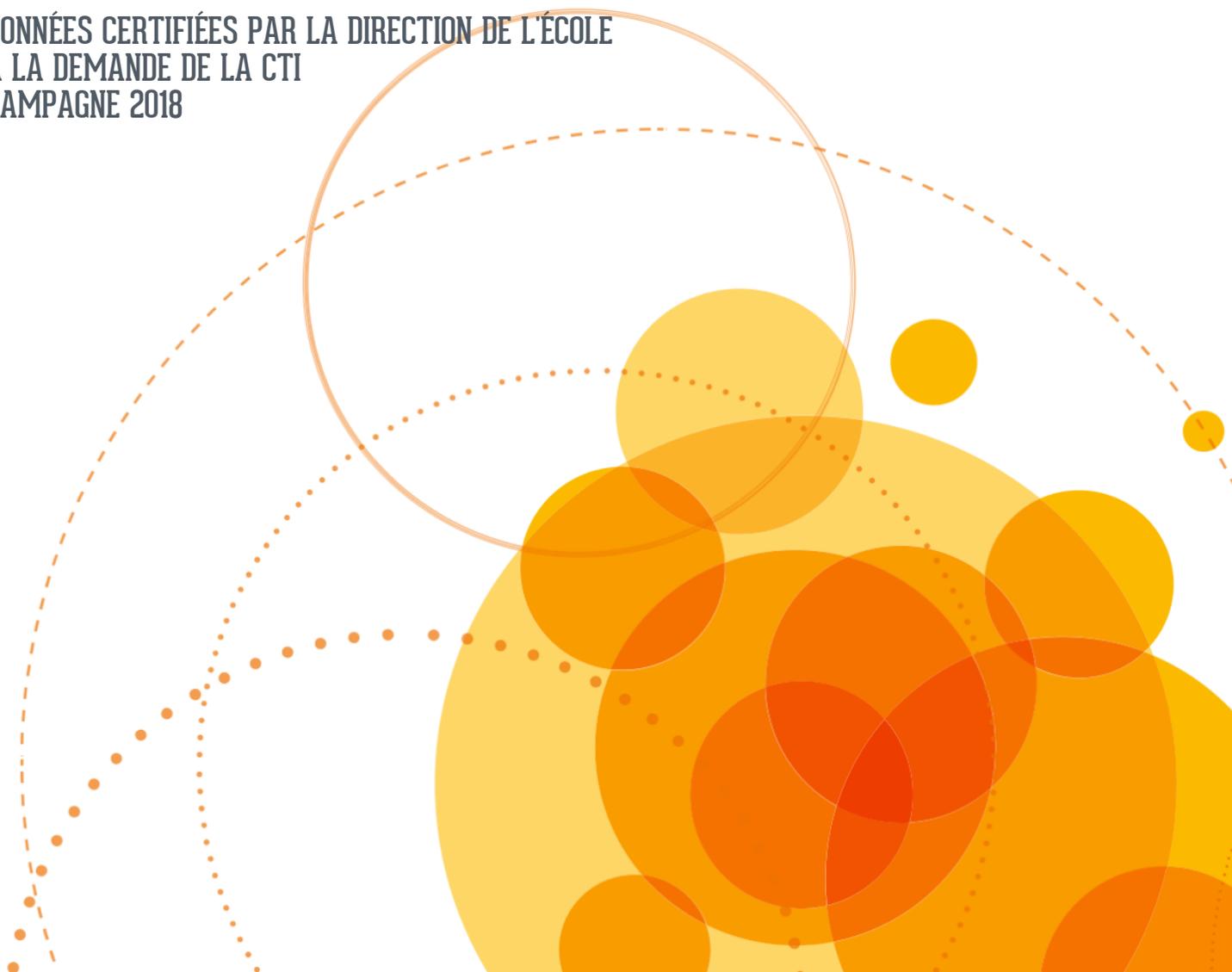
Données  
Certifiées  Cti

**Cti**  
Commission  
des titres d'ingénieur

# ECOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE PARIS

CRÉTEIL

DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE  
A LA DEMANDE DE LA CTI  
CAMPAGNE 2018



## DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque Directeur / Directrice d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 6ème année consécutive, le tableau de données accessible [via ce portail](#) en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également [sur son site](#).

L'aide méthodologique au remplissage à la saisie du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 30/06/2018 (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les écoles concernées par la campagne d'accréditation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude.

C'est dans cette logique de transparence, que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'[open data](#).

## REMARQUES ET INFORMATIONS PRATIQUES

Dans l'ensemble de cette fiche, on ne traite que des apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des écoles d'ingénieur françaises, la saisie des données de l'item 1.19 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'école, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Accès au portail de saisie : <https://espace-ecole.cti-commission.fr/login>

**Pour nous signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie), et pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité et Communication à l'adresse suivante : [qualite@cti-commission.fr](mailto:qualite@cti-commission.fr) ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 31)**

### ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2016-2017**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2017-2018**
- Mesures sur les inscrits : effectif au 1er janvier de l'année **2018**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2017** ou année universitaire **2016-2017**

## I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris
I.2	Nom de marque	ESITC Paris
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ESITC Paris
I.4	Date de création de l'école actuelle	30/05/2017
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	Ecole Supérieure des Travaux de la Construction créée le 11/05/1992 Ecole Supérieure des Travaux Publics de Cachan créée le 09/08/1993 Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Cachan créée le 03/06/1997
I.6	Statut juridique	
I.7	Adresse du siège de l'établissement	79 avenue Aristide Briand
I.8	Adresse du siège de l'établissement 2	
I.9	Code postal du siège de l'établissement	94110
I.10	Nom du directeur	Monsieur Olivier AUCOUTURIER
I.11	Ville du siège de l'établissement	ARCUEIL
I.12	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 81 80 15 15
I.13	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	secretariat@esitc-paris.fr
I.14	Site internet de l'école	<a href="http://www.esitc-paris.fr">http://www.esitc-paris.fr</a>
I.15	Ministère(s) de tutelle(s)	Label EESPIG
I.15.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	
I.15.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	
I.16	École publique ou privée	Privé

I.17	Nombre total d'apprenants pour obtenir un diplôme de niveau bac+5 ou plus	Formation d'Ingénieur en			Masters	Autres formations d'établissement (Mastères spécialisés ...)
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue		
	Hommes	229	41			
	Femmes	50	13			
	Total	279	54			

I.18	Nombre d'"équivalents service" (384h pour les écoles sous tutelle du MESRI et temps plein pour les autres) dans le suivi des activités de formation par des enseignants sans mission de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants qui interviennent pour moins de 96h.	17,2
I.19	Nombre d'"équivalent service" (192h pour les écoles sous tutelle du MESRI et temps plein pour les autres) dans le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs ayant une mission d'enseignement et de recherche dont l'employeur principal est l'école ou l'établissement (sauf pour les PAST) et dont l'activité principale se trouve dans l'école. Dans ce calcul, on ne comptabilise pas les activités des enseignants chercheurs qui interviennent pour moins de 64h par an.	0,4
I.20	Nombre total d'intervenants extérieurs permanents dans la structure venant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	17
I.21	Nombre total d'intervenants extérieurs travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des étudiants au moins égale à 64h par an dans l'école.	1
I.22	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	2
I.23	Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items 1.18 à 1.21)	10
I.24	Nombre total de personnels administratifs et techniques dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'école (hors fonctions support).	6
I.25	Nombre total de personnels en situation de handicap (toutes catégories confondues) dans l'école.	
I.26	Budget de fonctionnement consolidé de l'école hors recherche et hors investissements ( <b>euros</b> ).	<b>2458560</b>

Si l'école n'a pas la personnalité morale : établissement qui a la personnalité morale

I.27 Nom Etablissement

I.28 Statut juridique

I.29 Adresse 1

I.30 Adresse 2

---

I.31 Code postal

---



## II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

### II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	<b>Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris</b>
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	<b>Civil Engineering Construction Engineering Engineering Master Degree in Civil Engineering Diploma</b>
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	<b>Civil Engineering Diploma</b>
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	<b>Mot clé 1</b> <b>Constructions dans le BTP</b>
		<b>Mot clé 2</b> <b>Travaux dans le BTP</b>
		<b>Mot clé 3</b> <b>Routes et Ouvrages d'Art</b>
		<b>Mot clé 4</b> <b>Bâtiment</b>
		<b>Mot clé 5</b> <b>Bureau d'Etudes Techniques</b>
		<b>Mot clé 6</b> <b>Création d'entreprises</b>
		<b>Mot clé 7</b> <b>Immobilier</b>
		<b>Mot clé 8</b> <b>Building Information Modeling</b>
		<b>Mot clé 9</b> <b>Infrastructures et réseaux</b>
		<b>Mot clé 10</b> <b>Smart City</b>
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	<a href="http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=13444">www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&amp;fiche=13444</a>
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	<b>Grade de Master</b>
II.1.7	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'étudiant</b>
II.1.8	Durée accréditation CTI	<b>6 an(s)</b>
II.1.9	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2018</b>
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	79 avenue Aristide BRIAND 94110 ARCUEIL 94110 ARCUEIL

II.1.11	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>		TOEIC																				
		<b>Niveau requis</b>		B2																				
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure																							
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th data-bbox="815 461 938 546">Formation Scient. et Tech.</th> <th data-bbox="954 434 1077 573">Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th data-bbox="1098 488 1193 517">Anglais</th> <th data-bbox="1235 472 1358 533">Autre(s) Langue(s)</th> <th data-bbox="1378 488 1449 517">Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="675 595 807 692"><b>Heures encadrées par élève</b></td> <td data-bbox="815 636 874 665">2485</td> <td data-bbox="954 636 1002 665">519</td> <td data-bbox="1098 636 1145 665">221</td> <td data-bbox="1235 636 1283 665">201</td> <td></td> </tr> <tr> <td data-bbox="675 719 807 815"><b>Crédits ECTS attribués</b></td> <td data-bbox="815 748 863 777">175</td> <td data-bbox="954 748 991 777">48</td> <td data-bbox="1098 748 1129 777">12</td> <td data-bbox="1235 748 1267 777">12</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	<b>Heures encadrées par élève</b>	2485	519	221	201		<b>Crédits ECTS attribués</b>	175	48	12	12	
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																			
<b>Heures encadrées par élève</b>	2485	519	221	201																				
<b>Crédits ECTS attribués</b>	175	48	12	12																				
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (37h30) par élève</b>		44																				
		<b>Crédits ECTS attribués</b>		53																				
II.1.14.a	Montant annuel par apprenant des frais de scolarité obligatoires versés à l'école (euros)	<b>6300</b>																						
II.1.14.b	Montant annuel par apprenant des droits d'inscription versés à l'école (euros)																							
II.1.15	Formation labellisée EURACE	<b>Oui</b>																						
II.1.16	Place du numérique dans le contenu de la formation	<b>Dans un module obligatoire</b>		<b>Dans un module optionnel</b>																				
		Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées																			
		<b>Oui</b>	<b>252</b>	<b>Non</b>																				
II.1.17	Innovation pédagogique dans la formation	<b>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</b>		<b>Projet Voltaire en première année Moc: Recherche d'emploi en quatrième année Projet industriel de recherche en quatrième année : Recherche bibliographique en numérique</b>																				
		<b>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</b>		<b>aucune</b>																				

II.1.18	Voie et partenariat	<b>Formation initiale sous statut d'apprenti</b>																					
II.1.19	Durée accréditation CTI	<b>6 an(s)</b>																					
II.1.20	Dernière rentrée universitaire habilitée (concerne l'entrée d'élèves ingénieurs dans la formation)	<b>2018</b>																					
II.1.21	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	79 avenue Aristide BRIAND 94110 ARCUEIL 94110 ARCUEIL																					
II.1.22	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	<b>Nom du(des) test(s)</b>		<b>TOEIC</b>																			
		<b>Niveau requis</b>		<b>B2</b>																			
II.1.23	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure																						
II.1.24.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Formation Scient. et Tech.</th> <th>Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle</th> <th>Anglais</th> <th>Autre(s) Langue(s)</th> <th>Sport</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Heures encadrées par élève</b></td> <td>1127</td> <td>280</td> <td>83</td> <td>83</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Crédits ECTS attribués</b></td> <td>70</td> <td>13</td> <td>3</td> <td>3</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>					Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	<b>Heures encadrées par élève</b>	1127	280	83	83		<b>Crédits ECTS attribués</b>	70	13	3	3	
	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport																		
<b>Heures encadrées par élève</b>	1127	280	83	83																			
<b>Crédits ECTS attribués</b>	70	13	3	3																			
II.1.24.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	<b>Nombre de semaines (37h30) par élève</b>		<b>78</b>																			
		<b>Crédits ECTS attribués</b>		<b>91</b>																			
II.1.25.a	Montant annuel par apprenant des frais de scolarité obligatoires versés à l'école (euros)																						
II.1.25.b	Montant annuel par apprenant des droits d'inscription versés à l'école (euros)																						
II.1.26	Formation labellisée EURACE	<b>Oui</b>																					
II.1.27	Place du numérique dans le contenu de la formation	<b>Dans un module obligatoire</b>		<b>Dans un module optionnel</b>																			
		Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées																		
		<b>Oui</b>	<b>154</b>	<b>Non</b>																			

II.1.28 Innovation pédagogique dans la formation

**Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)**

**Projet industriel de recherche en quatrième année : Recherche bibliographique en numérique**

**Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)**

**aucune**

---

## II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.1	(hors année de spécialisation) (1)	40	9	49
	Statut étudiant (en année de spécialisation) (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
Total		40	9	49
Dont étrangers (4)		1		1

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		hommes	femmes	total
II.2.2	(hors année de spécialisation) (1)	8	4	12
	Statut apprenti (en année de spécialisation) (1)			
VAE (3)				
Total		8	4	12
Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

### III. ENVIRONNEMENT RECHERCHE DE LA FORMATION

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs dépendant de l'école et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'école	2
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	1
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	
III.5	Nombre d'unités de recherche évalués par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	

## IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

### Origines des élèves (toutes écoles)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les élèves étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement.  
Les intitulés bac à BTS identifient les élèves qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger). Les élèves qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne "Étrangers" adéquate. Ne comptabiliser que les élèves qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

IV.1	Origine académique de tous les intégrés	bac	CPGE (y compris ATS)	IUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	Structure de formation étrangère			total
								niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2	
Nombre d'intégrés	Hommes	35	5	19	13	2					74
	Femmes	10		2	5	2					19
	Total	45	5	21	18	4					93

La nationalité identifie l'élève au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	19							19	
Total	92					1		93	

### Pour le recrutement au niveau bac

IV.3	mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Femmes	2	3	4	2	
	Total	4	12	19	17	

IV.4	Pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement : nombre d'intégrés en première année du cycle complet ayant déjà suivi une (ou plusieurs) année(s) de classe préparatoire	<b>Hommes</b>	<b>1</b>
		<b>Femmes</b>	
		<b>Total</b>	<b>1</b>

### Recrutement au niveau bac + 2 (toutes écoles)

#### Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.5	Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
<b>Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif</b>			

#### Autres recrutements

IV.6	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
	DUT	<b>110</b>	<b>23</b>
BTS	<b>103</b>	<b>16</b>	
L2	<b>7</b>	<b>3</b>	
L3	<b>5</b>		
M1			
Cursus Etrangers			

Pour les écoles en 5 ans, la 2ème année de cycle ingénieur correspond à la 4ème année du cycle complet.

### Observatoire des flux (dernière année universitaire)

IV.7	Recrutement bac : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>67</b>	<b>14</b>	<b>19</b>
IV.8	Recrutement bac+2 : à l'issue de la première année dans l'école	% d'entrés en deuxième année du cycle ingénieur	% de redoublants	% de démissions, réorientés et d'exclus
		<b>97</b>	<b>3</b>	

IV.9 Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac) **5,12**

---

IV.10 Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2 **3,09**

---

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. Au niveau bac, si 80% des diplômés ont été recrutés il y a 5 ans, 15%, il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (deux redoublements ou un redoublement et une année de césure), la durée moyenne des études est de  $0,8*5+0,15*6+0,05*7$  soit 5,25 ans.



## V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

### Boursiers

V.1 Nombre d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **12**

V.2 Nombre total d'élèves nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux) **25**

### Handicap

	Hommes	Femmes	Total
V.3	Nombre total d'élèves en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école		

### Soutien aux élèves

V.4	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté	Soutien dans la formation	Soutien psychologique
		<b>Oui</b>	<b>Non</b>

### Place des valeurs sociales dans la formation

	Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)
V.5	Oui	22	2280	Non		
V.6	Oui	18	2050	Non		
V.7	Oui	12	2480	Non		

V.8 Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Plan Vert, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :

---

V.9 Nombre total de sportifs de haut niveau ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)

---

## VI. INNOVATION - VALORISATION

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	<b>Oui</b>
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	<b>Non</b>
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	<b>Non</b>
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	<b>Non</b>
VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école soutenus dans la création d'entreprise par un incubateur ces 5 dernières années	<b>1</b>
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	<b>Non</b>
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

## VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	<b>15 / 20</b>
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	<b>2809</b>
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	<b>720</b>
VII.4	Nombre de semaines de stages obligatoires <b>en entreprise</b>	<b>44</b>
VII.5	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	

## VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

### Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris : Formation initiale sous statut d'étudiant

#### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.1 Hommes		4	1
Femmes		3	
Total		7	1

#### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	40		
Femmes	9		
Total	49		

#### Taux de mobilité internationale en stage sur le cycle ingénieur

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	100 %	%	%
Femmes	100 %	%	%
Total	200 %	%	%

#### Élèves étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.2 Hommes			1
Femmes			
Total			1

#### Doubles diplômés ingénieurs

Ne pas comptabiliser ici les doubles diplômés entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.3 Afrique			
VIII.4 Amérique du Nord			
VIII.5 Amérique centrale et du sud			
VIII.6 Asie			
VIII.7 Europe (hors France)			
VIII.8 Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.9	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Oui	80	Non	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris : Formation initiale sous statut d'apprenti

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un parcours à l'étranger en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.10 Hommes	8		
Femmes	4		
Total	12		

### Diplômés de dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs parcours à l'étranger en stage

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	8		
Femmes	4		
Total	12		

### Taux de mobilité internationale en stage sur le cycle ingénieur

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes	<b>100 %</b>	%	%
Femmes	<b>100 %</b>	%	%
Total	<b>200 %</b>	%	%

### Élèves étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.11	Hommes			
	Femmes			
	Total			

### Doubles diplômés ingénieurs

Ne pas comptabiliser ici les doubles diplômés entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.12	Afrique			
VIII.13	Amérique du Nord			
VIII.14	Amérique centrale et du sud			
VIII.15	Asie			
VIII.16	Europe (hors France)			
VIII.17	Océanie			

### Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
VIII.18	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	<b>Oui</b>	<b>132</b>	<b>Non</b>	

## IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD. Il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel : il est ici question de la promotion diplômée dans l'année universitaire 2016-2017

### Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris : Formation initiale sous statut d'étudiant

#### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	
IX.1	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	46	
IX.2	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	42	
IX.3	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	40	
IX.4	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	40	
IX.5	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2	
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		
			Homme
	Avec prime		
	Sans prime	36500	36000
IX.7	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger		
			Homme
	Avec prime		
	Sans prime	37000	
IX.8	Nombre de diplômés qui font une thèse		
IX.9	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.10	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	6	

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre
IX.11 Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	50
IX.12 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	50
IX.13 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	50
IX.14 Nombre de diplômés en CDI	47
IX.15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	45
IX.16 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	5
IX.17 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.18 Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.19 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.20 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

## Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure d'ingénieurs des travaux de la construction de Paris : Formation initiale sous statut d'apprenti

### Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre		
IX.21 Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	12		
IX.22 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	11		
IX.23 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	11		
IX.24 Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	10		
IX.25 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	1		
IX.26 Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France		<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
	<b>Avec prime</b>		
	<b>Sans prime</b>	36600	36000

		Homme	Femme
IX.27	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger	Avec prime	
		Sans prime	

IX.28 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.29 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.30 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) 1

### Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre
IX.31	Nombre de diplômés ayant répondu à l'enquête	9
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	9
IX.33	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9
IX.34	Nombre de diplômés en CDI	7
IX.35	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	9
IX.36	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.37	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.38	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.39	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.40	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

## X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	<b>100</b>
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'école	<b>Oui</b>
X.3	Desserte du site de l'école par transport en commun	<b>Oui</b>
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	<b>120</b>
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	<b>Non</b>
X.6	CA annuel de la junior entreprise	
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les élèves et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	<b>1</b>
X.8	Nombre d'adhérents à l'association des diplômés	<b>1188</b>
X.9	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	<b>10</b>
X.10	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	<b>Oui</b>
X.11	Nombre de sièges de titulaires attribués à des élèves ingénieurs présents dans le conseil de l'école	<b>1</b>

## XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1 Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)

---

XI.2 Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?

---

**Particularités**

L'école est première depuis 5 ans au classement EDUNIVERSAL des écoles post bac en Génie Civil.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **AUCOUTURIER Olivier**, directeur de l'école **ESITC Paris**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Arcueil**.